



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 279 - SEPTEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## Les autres Directions Régionales

### Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)

Autre N °2014259-0006 - Délégation de signature de la trésorerie d'AUBAGNE..... 1





PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

**Autre n °2014259-0006**

**signé par  
Autre signataire**

**le 16 Septembre 2014**

**Les autres Directions Régionales  
Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)**

Délégation de signature de la trésorerie  
d'AUBAGNE



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR  
ET DES BOUCHES DU RHONE**  
16, Rue Borde  
13357 Marseille Cedex 20

---

**Délégation de signature**

---

Je soussigné : Didier CERCEAU, Inspecteur divisionnaire hors classe, responsable de la trésorerie d'Aubagne,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

**Décide de donner délégation générale à :**

Madame SERVIA Myriam, inspectrice des Finances publiques, adjointe

Madame JUVENAL Pauline, inspectrice des Finances publiques, adjointe

Madame SCARLATTI Lydia, contrôleur principale des Finances publiques

Madame DRAHE Gisèle, contrôleur principale des Finances publiques

Monsieur LE NEVEN David contrôleur des Finances Publiques

Décide de leur donner pouvoir :

- de gérer et administrer, pour moi et en mon nom, la Trésorerie d'Aubagne secteur public local;

- d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration ;

- d'effectuer les déclarations de créances, de signer les bordereaux de déclaration de créances et d'agir en justice.

Ils reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à AUBAGNE, le 16/09/2014

Le responsable de la trésorerie d'Aubagne,

Signé

Didier CERCEAU